

222C1911
FR0012435121-FS0602

25 juillet 2022

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

ELIS
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 25 juillet 2022, la société FIL Limited¹ (Pembroke Hall, 42 Crow Lane, Pembroke, HM19, Bermudes) a déclaré avoir franchi en baisse, le 20 juillet 2022, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société ELIS et détenir indirectement 11 192 755 actions ELIS représentant autant de droits de vote, soit 4,91% du capital et 4,12% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
FIL Investments International	9 388 693	4,11	9 388 693	3,46
Fidelity Investments Canada ULC	1 804 062	0,79	1 804 062	0,66
Total FIL Limited	11 192 755	4,91	11 192 755	4,12

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions ELIS sur le marché.

¹ FIL Limited est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés, agissant pour le compte de fonds, communément dénommée Fidelity Investments (cf. communiqué du 24 avril 2008).

² Sur la base d'un capital composé de 228 181 385 actions représentant 271 723 871 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.